

**Service Transports et Mobilités Durables**

66, Rue des Douves  
35600 REDON

02 99 72 15 58

transports@redon-agglomeration.bzh

Accueil ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

**DECHARGE**

Notre responsabilité d'autorité organisatrice de transports scolaire nous impose de connaître précisément les élèves que nous transportons, et de nous assurer qu'ils montent et descendent bien à l'arrêt prévu.

La présente attestation est obligatoire dès qu'un élève de maternelle est pris en charge par une autre personne que ses parents :

Je soussigné (e) ; Mme  M  .....

.....  
.

Demeurant .....

Atteste que mon fils, ma fille, mes enfants :

.....  
.

Scolarisé (s) à : .....

Empruntant habituellement le car n° ..... à l'arrêt : .....

**En mon absence au point d'arrêt :**

Mon enfant en classe de maternelle est pris en charge par

.....  
.....  
...

**Par cette autorisation je décharge de toute responsabilité le conducteur, l'entreprise de transport et REDON Agglomération, pour les dommages que pourraient subir mes enfants à la montée et à la descente du car jusqu'à notre domicile.**

Date et signature  
du représentant légal,

Visa de l'organisateur,  
Le :

*1 copie de la présente attestation après visa du service transports sera remise aux parents, au conducteur et à l'entreprise de transports.*